

Working paper

Tentative de caractérisation du taux d'implantation de l'économie sociale au niveau communal.

Indicateurs socio-économiques communaux et économie sociale sont-ils liés ?

Benoît De Hertogh*, Béatrice Bosschaert*, Bénédicte Sohet*, Sébastien Pereau*

****ConcertES – Observatoire de l'économie sociale en Belgique francophone – Louvain-la-Neuve***

Résumé

- La mesure et la validation des effets bénéfiques de l'économie sociale (ES) sont, et resteront sans doute encore longtemps, une question d'actualité pour de nombreux chercheurs.

Ce papier ne prétend pas résoudre cette épineuse question, mais essaye d'apporter une modeste contribution au débat en montrant qu'il est possible de lier, au niveau des communes wallonnes, certaines variables représentatives de l'implantation de l'ES à diverses variables caractérisant ces communes, et, ce faisant, de mieux cerner l'ES et la manière dont elle répond aux défis socio-économiques contemporains.

- Quantifier l'ES, collecter et organiser diverses variables relatives aux communes wallonnes et enfin confronter ces deux types de données ont constitué les trois étapes principales de cette étude.

- Les résultats en sont prometteurs, puisqu'il a été possible de mettre en lien plusieurs variables socio-économiques avec le taux communal d'implantation des travailleurs de l'ES.

- Plus intéressant encore : L'ES étant très diversifiée, tant de par ses activités que ses finalités, il paraissait logique que certaines entreprises d'économie sociale caractérisées par une finalité précise présentent une série de liens avec des indicateurs socio-économiques précis. Nous avons donc scindé ici l'économie sociale en deux sous-groupes, l'économie sociale d'insertion (ESI) et l'économie sociale hors insertion (ESHI). En les combinant (tests d'hypothèses, corrélations, analyses multivariées...) avec de multiples indicateurs communaux (démographiques, économiques, de cohésion sociale, environnementaux...), nous avons pu mettre en évidence des caractéristiques propres à ces deux sous-groupes, à savoir une influence de variables socio-économiques sur les taux de présence de l'ESI et une influence de variables géographiques (rural-résidentiel) sur les taux de présence de l'ESHI.

- Deux perspectives majeures se profilent sur base de ces premiers résultats. D'une part, il apparaît porteur de travailler sur d'autres sous-groupes de l'économie sociale, en constituant ces sous-groupes sur base des finalités poursuivies par les entreprises. D'autre part, la publication récente d'indicateurs relatifs à des années plus récentes que l'année de référence 2007 permet d'actualiser les résultats, mais surtout et aussi de travailler sur des séries de données temporelles et évolutives.

Abréviations

ES : Economie sociale

ESI : Economie sociale d'insertion

ESltrav : Nombre de personnes d'une commune qui travaillent dans l'ESI sur le nombre total de personnes habitant la commune qui ont un emploi

ESHI : Economie sociale hors insertion.

ESHItrav : Nombre de personnes d'une commune qui travaillent dans l'ESHI sur le nombre total de personnes habitant la commune qui ont un emploi

EUR : Economie sociale selon la définition européenne

Introduction

Dans le cadre des missions de l'Observatoire de l'économie sociale (ES), nous avons élaboré une base de données reprenant des données sur l'ES au niveau communal. Lors de la réalisation de cette base de données, s'est faite jour la possibilité de confronter ces données communales relatives à l'ES à d'autres variables de diverses natures, disponibles elles aussi à l'échelle communale, et ce sans idée préconçue, sans thèse à démontrer, juste afin de pouvoir mieux caractériser l'économie sociale et ses liens avec les caractéristiques des territoires sur lesquelles elle est implantée. Voire, avec un peu de chance, trouver des relations, des corrélations entre les taux de présence de l'ES et d'autres variables.

Comme l'analyse de la littérature relative à la mesure et à l'évaluation de l'économie sociale (voir entre autres Frémeaux (2013), Hiez et Laurent (2011), Kaminski (2009), Whitehead and William (1999)) montre que, de manière unanime, les auteurs regrettent le manque de données en la matière, les objectifs de la recherche présentée dans ce papier consistent à combler partiellement ce manque, en étudiant la possibilité d'établir des liens, des corrélations entre des indicateurs locaux (socio-économiques, démographiques, environnementaux...) et les indicateurs traduisant le niveau de présence de l'économie sociale sur un territoire.

La commune wallonne a été choisie comme unité territoriale locale, pour plusieurs raisons :

- il s'agit de la plus petite échelle géographique (et administrative) en Belgique ;
- les variables descriptives disponibles y sont à la fois nombreuses et relativement faciles d'accès ;
- les données relatives à l'économie sociale y sont disponibles (ConcertES, 2012) ;
- le nombre de communes wallonnes (262), ni trop grand ni trop petit, permet l'utilisation optimale de nombreux tests statistiques.

La méthodologie proposée tient en cinq points :

- Calcul des indices traduisant le poids de l'économie sociale ;
- Collecte des données socio-économiques, géographiques, physiques... relatives aux 262 communes wallonnes ;
- Nettoyage, tri et organisation des variables et des données ;
- Analyses statistiques (statistiques descriptives, tests d'hypothèses, analyses multivariées) ;
- Enfin, les résultats marquants et/ou interpellants de ces études statistiques permettront de définir les études qualitatives à réaliser pour mieux appréhender ce qui se cache derrière les chiffres, de comprendre pourquoi et comment, et de donner des pistes afin d'améliorer l'impact de l'économie sociale.

La question de recherche sous-jacente à cette méthodologie, est donc à la fois complètement définie et complètement ouverte. Définie, puisqu'il s'agit d'étudier les liens existants entre le taux d'implantation de l'ES et le niveau de diverses variables communales, mais aussi ouverte, puisqu'*a priori*, nous ne pouvions pas savoir dans quelle direction nous conduiraient les premières analyses. Ce papier initie ainsi une étude longue durée qui dans le futur intégrera encore de nombreuses variables explicatives (finances communales ...), actualisera les données et développera des outils de comparaisons temporelles.

1 Matériel et méthodes

1.1 Calcul du poids de l'économie sociale

1.1.1 Définitions

La première étape de cette étude a été de définir et de calculer les indicateurs permettant de quantifier l'économie sociale (ES) au niveau communal.

Définir, parce que plusieurs manières de le faire sont possibles. En fonction de la définition que l'on met derrière les mots ES, mais aussi parce que les indicateurs eux-mêmes sont nombreux (nombre d'entreprises, d'établissements, de postes de travail, d'équivalents temps-plein (ETP)...).

Afin de définir les périmètres utilisés dans cette étude, nous sommes partis des deux définitions de l'ES suivantes :

- la formulation européenne appliquée à la réalité belge (EUR) ;
- et un périmètre plus restreint axé sur l'ES d'insertion (ESI).

Table 1

Les périmètres de l'ES considérés dans cette étude (acronymes expliqués dans le texte).

ACRONYME	DÉFINITION	FORMES JURIDIQUES OU AGRÉMENTS
<i>EUR théorique.</i>	<i>Définition européenne</i>	<i>ASBL, fondations, mutuelles, coopératives</i>
<i>EUR</i>	<i>Définition fonctionnelle en Belgique francophone</i>	<i>ASBL, fondations, coopératives CNC, SFS (hors mutuelles, enseignement et hôpitaux)</i>
ESI	Economie sociale d'insertion	EI, OISP, EFT/AFT, ETA, ILDE
ESHI	ES autre que d'insertion (= EUR - ESI)	ES EUR hors EI, OISP, EFT/AFT, ETA, ILDE

Le périmètre européen (EUR) est incontournable du fait de son universalité d'application.

A la lecture de la table 1, on constate que le périmètre européen doit être légèrement adapté pour correspondre à la réalité belge. En effet, la société coopérative définie en droit belge est fort différente de l'idéal coopératif de l'Alliance Coopérative Internationale. En Belgique, la coopérative ne peut être considérée comme une forme juridique garantissant une appartenance à l'ES. Par contre, l'agrément pour le CNC (Conseil National de la Coopération) ou le statut SFS (société à finalité sociale) garantissent que les entreprises qui en bénéficient intègrent des dispositions statutaires traduisant les valeurs coopératives et de l'économie sociale.

De plus, tant la manière dont est financé l'enseignement obligatoire en Belgique que l'existence d'une assurance soins de santé obligatoire nous imposent de retirer du périmètre de l'ES l'enseignement, les mutuelles et les hôpitaux, qui sont pratiquement des services publics.

Le périmètre relatif à l'économie sociale d'insertion peut être considéré comme une des visions les plus restrictives de l'ES. Il nous intéresse parce qu'il s'agit d'un des sous-ensembles de l'ES à la finalité la plus clairement définie et identifiable. En Belgique francophone, l'ESI comprend les EI (entreprises d'insertion), les OISP (Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle), les EFT/AFT (Entreprises/Ateliers de formation par le travail), les ETA (Entreprises de travail adapté) et les ILDE (Initiatives locales pour l'emploi à Bruxelles).

Apparaît alors un troisième périmètre, l'ESHI, soit les organisations du périmètre EUR qui n'ont pas d'agrément lié à l'insertion socioprofessionnelle. Ce périmètre sera utilisé dans nos analyses car bien que moins homogène que l'ESI, il regroupe les autres initiatives et entreprises d'économie sociale poursuivant des finalités diverses, qui pourraient également être isolées et confrontées aux indicateurs

communaux rassemblés. Ce travail n'ayant pas été réalisé dans le cadre de cet article, l'essentiel des comparaisons entre périmètres portera sur les périmètres ESHI et ESI.

1.1.2 Estimation du poids de l'ES dans les communes

Une fois ces périmètres définis, nous avons calculé quelques statistiques communales relatives à l'emploi et aux entreprises (nombre de postes de travail, nombre d'entreprises par commune) pour chacun des trois périmètres précités (EUR, ESI, ESHI). Ces chiffres ont été calculés sur base des données individuelles des travailleurs (source : ONSS – Office national de sécurité sociale - 2012) et des entreprises (source : BCE – Banque carrefour des entreprises - 2011) appartenant à l'un ou l'autre des trois périmètres.

Ces indicateurs quantifiant l'économie sociale ont été calculés :

- d'une part à partir du siège social des entreprises (données « SS »), soit le nombre de postes de travail des entreprises (toutes implantations confondues) dont le siège d'exploitation principal est sur la commune ;
- d'autre part à partir du lieu de résidence des travailleurs (données « TC »), soit le nombre de travailleurs habitant la commune et travaillant dans l'ES dans les organisations et entreprises de l'ES dont le siège social se situe en Wallonie ou à Bruxelles.

1.1.3 Constitution de la base de données des indicateurs communaux

Seconde étape de la recherche : la compilation d'indicateurs communaux hors économie sociale.

Nous avons essayé d'intégrer dans notre base de données des variables caractéristiques des communes d'ordres social, économique, démographique, géographique, environnemental ...

Nos sources de données ont été multiples. Les plus utilisées ont été :

- la base de données Cytise (UCL-IWEPS), couvrant un large spectre de thèmes sur l'ensemble des communes wallonnes ;
- la base de données Capru (CapRuralité, ULg-Gembloux) qui rassemble aussi des données statistiques provenant de différentes sources ;
- les Indicateurs synthétiques d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) de l'IWEPS (Institut Wallon d'Etudes et de Prospectives Statistiques) ;
- l'outil en ligne de la BCSS (Banque Carrefour de la Sécurité Sociale) ;
- la BCE (Banque Carrefour des Entreprises) ;
- la typologie socio-économiques des communes (2007) de la Direction Research de Belfius (Arnaud Dessoy) ;
- la typologie des communes (rurales/résidentielles) de l'OCDE (2008) (source : Statbel)
- la présence d'Agence de Développement Local (ADL), de maison de l'emploi, d'un plan de cohésion sociale dans les communes (SPW- Service Public de Wallonie).

La base de données ainsi constituée comporte 262 lignes (les communes) et plusieurs centaines de colonnes (les variables). Certaines de ces variables ne vont servir qu'à calculer divers ratios utilisés par la suite.

La plupart des indicateurs choisis sont numériques. La base de données comporte cependant quelques variables nominales qui catégorisent les communes (typologies, présence d'un service ...).

Au vu des données disponibles, le choix de travailler principalement sur les données datant de 2007 a été posé. D'une part, la plupart des indicateurs étaient disponibles pour cette année, d'autre part, les indicateurs synthétiques d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) de 2008 sont surtout basés sur des données de 2007 (IWEPS, 2008).

Exceptionnellement, quelques indicateurs manquants pour 2007 ont été remplacés par ceux de l'année disponible la plus proche (citons, comme cas extrême, le niveau de diplôme qui n'a plus été recensé depuis 2001).

Avant de commencer les analyses statistiques, il a encore fallu nettoyer la base de données de ses outliers, de ses données aberrantes et de ses variables redondantes en termes d'informations statistiques, afin d'arriver à un jeu de données dans lequel un maximum de variabilité est reprise dans un minimum d'indicateurs.

Plusieurs outils ont permis de faire ce travail. Citons les diagrammes de contingence et les régressions qui ont permis de visualiser les relations entre les variables prises deux à deux, les tables

de contingence, basées sur les coefficients de corrélation de Pearson et Spearman, qui ont permis de quantifier les relations entre les variables (et élimination desquelles sont éliminées les variables présentant un coefficient de corrélation supérieur à 80%. L'analyse des cercles de corrélations d'ACP préliminaires a, elle aussi, permis de discriminer les variables explicatives (Le Sphynx, R), et de ne garder que celles qui étaient par trop semblables.

1.2 Méthodes statistiques

1.2.1 Statistiques descriptives, analyses bivariées et tests d'hypothèses

Une fois la base de données constituée, la troisième étape a été de mettre en relation le taux d'implantation de l'ES avec les autres indicateurs communaux, par le biais de méthodes statistiques simples (statistiques descriptives, coefficients de corrélation, diagramme de contingence et droite de régression), et de tests d'hypothèses (ANOVA, tests non-paramétriques...), le tout à un temps t (2007).

L'objectif de cette étape était double :

- vérifier si la méthode d'analyse était pertinente et adaptée aux données, mais aussi nettoyer les bases de données (élimination des données aberrantes, des indicateurs redondants...) ;
- tester ces données afin de permettre des analyses ultérieures de meilleure qualité (choix entre indicateurs, choix entre valeurs réduites et valeurs absolues...).

1.2.2 Analyses multivariées

Ensuite, les analyses multivariées opérées visèrent à mesurer le degré de signifiante pouvant exister entre la variabilité des indicateurs locaux sélectionnés et la variabilité de la présence de l'économie sociale dans les communes wallonnes.

Une prochaine étape consistera à étudier l'évolution de l'économie sociale par rapport à l'évolution des autres indicateurs socio-économiques. Pour ce faire, il conviendra de travailler sur des données dynamiques voire des séries chronologiques, permettant de montrer si certains indicateurs (comme ceux de cohésion sociale) évoluent de façon conjointe et ainsi tenter d'approcher l'impact que l'économie sociale pourrait avoir au niveau local.

Une autre étape serait de réaliser le même travail sur d'autres sous-groupes de l'économie sociale définis sur base de finalités communes des organisations et entreprises d'économie composant ces sous-groupes (services de proximité, environnement ...).

2 Résultats

2.1 L'ES au niveau communal et provincial

La variable choisie pour quantifier la présence de l'économie sociale au sein des communes wallonnes est le nombre de postes de travail. Ce nombre de postes de travail a été calculé pour les trois périmètres définis plus haut. Il a aussi été calculé en termes de TC (nombre d'habitants de la commune occupant un poste de travail dans une organisation d'ES en Wallonie ou à Bruxelles) et en termes de SS (nombre de travailleurs dans les entreprises [toutes implantations confondues] dont le siège d'exploitation principal est situé dans la commune).

Table 2

Le nombre de postes de travail (occupés par un travailleur wallon ou bruxellois) de l'ES en Wallonie, en fonction du domicile du travailleur (TC) et du siège social des entreprises (SS).

Date	TC Eur	TC ESHI	TC ESI	SS Eur	SS ESHI	SS ESI
4° trim 2005	81896	69990	11920	73799	62177	11635
4° trim 2006	86568	73373	13212	78293	65378	12922
4° trim 2007	91529	77172	14382	82864	68766	14109
4° trim 2008	95947	80408	15545	86965	71644	15325
4° trim 2009	100476	84171	16306	91241	75194	16047
4° trim 2010	103594	86552	17062	94238	77480	16776
4° trim 2011	104962	87556	17463	95133	77983	17204

Un premier enseignement important tient à la comparaison entre les données TC et les données SS. Il apparaît clairement qu'il y a en Wallonie plus de gens travaillant dans l'ES (périmètre EUR : 104.962 postes de travail) que de travail proposé par les entreprises de l'ES y ayant leur siège social (95.133 postes de travail). Le différentiel s'explique par les Wallons qui travaillent pour une organisation dont le siège social est à Bruxelles. Il est très légèrement compensé par les Bruxellois qui travaillent en Wallonie mais ils sont moins nombreux (1.273 en 2011). Ne sont pas comptabilisés dans ce tableau les travailleurs wallons exerçant dans une entreprise d'économie sociale en Flandre ou à l'étranger.

Plus intéressant encore, ce différentiel est beaucoup plus faible lorsqu'on étudie exclusivement les données relatives à l'économie sociale d'insertion (périmètre ESI). Le nombre de travailleurs (17.463) y est quasiment le même que celui du nombre d'emplois proposés par les entreprises d'ESI ayant leur siège social en Wallonie (17.204). Une analyse plus fine des données provinciales (voir www.observatoire-es.be) montre que cette situation n'est pas homogène en fonction des provinces, puisqu'en Brabant wallon, le ratio travailleurs TC ESI / travailleurs SS ESI est de 72 % alors qu'il est de 92 % en Province de Luxembourg. Dans les trois autres provinces, le ratio est supérieur à 100 % : il y a plus d'habitants de la Province qui travaillent en ESI qu'il n'y a d'emplois ESI dans les entreprises ESI ayant leur siège social dans la Province.

On peut donc supposer que, dans l'économie sociale, et particulièrement dans l'ESI, la plupart des travailleurs travaillent à proximité de leur domicile.

Le lecteur intéressé pourra trouver l'ensemble des statistiques relatives à l'économie sociale en Wallonie (et à Bruxelles) couvrant la période 2005-2011 (temps plein, temps partiel, ETP, postes de travail, nombre entreprise...) sur le site de l'Observatoire de l'Economie Sociale (www.observatoire-es.be).

Vu que les données par établissements (caractérisant mieux l'implantation des entreprises au sein des territoires locaux que les données par siège social) n'ont pas encore pu être intégrées à l'analyse, nous avons choisi de travailler à partir de données TC (nombre de travailleurs ES issus de la

commune). Ce choix permet aussi d'être plus cohérent avec les variables socio-démographiques choisies qui caractérisent la population de la commune et non la population qui y travaille.

A partir des données TC, deux taux ont été calculés pour chaque commune :

- le nombre de travailleurs ES habitant la commune sur la population de celle-ci en 2007 (Taux TCpop) ;
- le nombre de travailleurs ES habitant la commune sur le nombre de personnes de la commune qui travaillent en 2007 (Taux TCtrav).

Ces taux ont été calculés sur les trois périmètres (EUR, ESI et ESHI). Des analyses ont été menées sur ces 6 variables. Dans ce papier, nous avons choisi de présenter les résultats sur les taux TCtrav pour les strates ESI et ESHI car ils montraient le plus de résultats probants.

2.2 Les variables communales

Le fichier final des indicateurs communaux hors économie sociale, indicateurs avec lesquels ont été effectuées la plupart des analyses statistiques, comportent 63 variables, choisies de manière à éviter la redondance entre indicateurs trop semblables ainsi qu'à minimiser le nombre d'indicateurs, tout en maximisant la variabilité.

55 variables sont numériques (la description complète des indicateurs se trouve sur le site de l'Observatoire de l'Economie Sociale) :

- liées à la **situation du travail** : 9 variables « brutes » (taux de chômage, taux d'emploi, taux d'actifs, part de travailleurs ALE parmi les chômeurs, part de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale dans la population, part de temps partiels parmi les travailleurs, part d'ouvriers, part d'indépendants et d'employeurs, et part de chômeurs de plus de 5 ans dans la population, revenu moyen) et 2 variables agrégées (ISADF Revenu relatif au droit à un revenu digne et ISADF Travail relatif au droit au travail) ;
- liées au **logement** et à l'**environnement** : 7 variables brutes (âge moyen des logements, valeur moyenne des terrains, part de propriétaires, part de locataires, densité de permis de construire, superficie moyenne des logements, évolution de la valeur moyenne des maisons d'habitation, qualité de l'air et 1 variable agrégée (Indices ISADF logement relatif au droit à un logement décent et à un environnement sain) ;
- liées à l'**éducation et au capital culturel** : 2 variables « brutes » (part de diplômés du primaire, part de diplômés du supérieur) et 2 variables agrégées (Indices ISADF Education relatif au droit à la formation et ISADF Culture relatif au droit à l'épanouissement culturel et social) ;
- liées à la **structure** de population : 4 variables « brutes » (Part d'isolés, Part de ménages d'1 adulte avec ou sans enfants, taille des ménages, part de la population de nationalité belge) et 1 variable agrégée (Indice ISADF Facteurs de risque) ;
- liées à l'**âge** de la population : 6 variables « brutes » : (âge moyen, part des moins de 20 ans, des + de 60 ans et des plus de 80 ans, part des ménages avec enfants, part des pensionnés, et 3 indices calculés par Cytise (vieillesse, dépendance et séniorité) ;
- liées à **densité** de population : 4 variables brutes (population totale, superficie, densité de population, croissance de la population) et 3 indices calculés par CapRuralité (périphérialité, temps, attractivité) ;
- liées à la **santé** : 1 variable agrégée (Indice ISADF Santé relatif au droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale) ;
- liées à la **structure économique** : 9 variables « brutes » (nombre total d'entreprises, nombre d'entreprises sur la population, nombre d'entreprises sur la densité, évolution du nombre d'entreprises, part d'entreprises d'action sociale, part d'entreprises de construction, part de bâtiments d'utilité publique, part de bâtiment destinés à l'enseignement, la recherche et la culture, part de bâtiment publics) ;
- 1 variable agrégée synthétique (Indice ISADF Total qui synthétise les 6 autres indicateurs ISADF).

5 variables sont nominales :

- la présence d'agence de développement local (ADL) de maison de l'emploi (ME), d'un plan de cohésion sociale (PCS) dans les communes ;

- les provinces et les arrondissements.

Enfin, 3 sont des clusters, soit des variables nominales atypiques organisant les 262 communes en groupes de communes (ou clusters) possédant des caractéristiques propres :

- les 2 typologies socio-économiques des communes de Belfius ;
- la typologie des communes (rurales/résidentielles) de l'OCDE.

2.3 Analyses statistiques

Les premières analyses statistiques ont permis d'optimiser le jeu de données initial.

Dans un premier temps (2.3.1), nous allons décrire et confronter nos indices représentatifs du poids de l'ES avec nos autres variables communales. Cette étape, en sus des enseignements relatifs à notre question scientifique - la caractérisation du poids de l'ES au niveau communal en fonction de variables multiples et diverses - nous aidera aussi à déterminer les variables susceptibles d'être intégrées aux analyses multivariées.

2.3.1 Statistiques descriptives, analyses bivariées et tests d'hypothèses

La description des données, par le biais d'indicateurs simples (comme la moyenne, la variance, les écarts-types, les valeurs max et min) permet non seulement de vérifier si l'une ou l'autre aberration ne subsiste pas au sein des données, mais aussi d'en prendre la mesure afin de pouvoir mieux les appréhender par la suite.

Plus intéressants sont les tests statistiques donnant une significativité à la relation pouvant exister entre deux variables.

Les deux graphes suivants présentent les relations les plus significatives entre les indicateurs communaux et l'économie sociale. Le premier présente les relations avec l'économie sociale d'insertion (ESI), le second avec l'économie sociale hors insertion (ESHI).

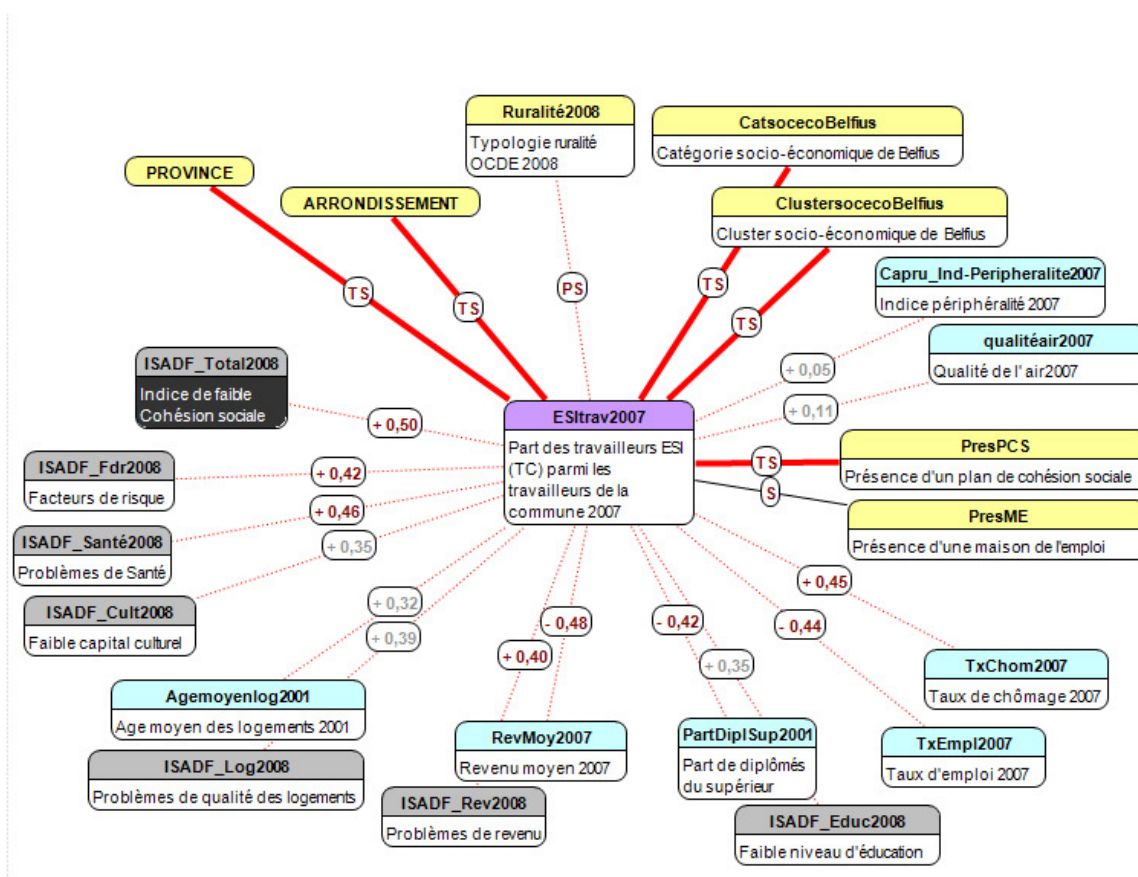


Figure 1. Relations intéressantes entre le taux de travailleurs de l'ESI (ESltrav) parmi l'ensemble des travailleurs. Un test d'hypothèse (ANOVA) a permis de tester la significativité de la relation entre l'ESltrav et chaque variable nominale, un taux de corrélation a permis de caractériser la relation entre l'ESltrav et chaque variable numérique. Les seuils de significativité utilisés dans cette étude sont repris dans la table 3.

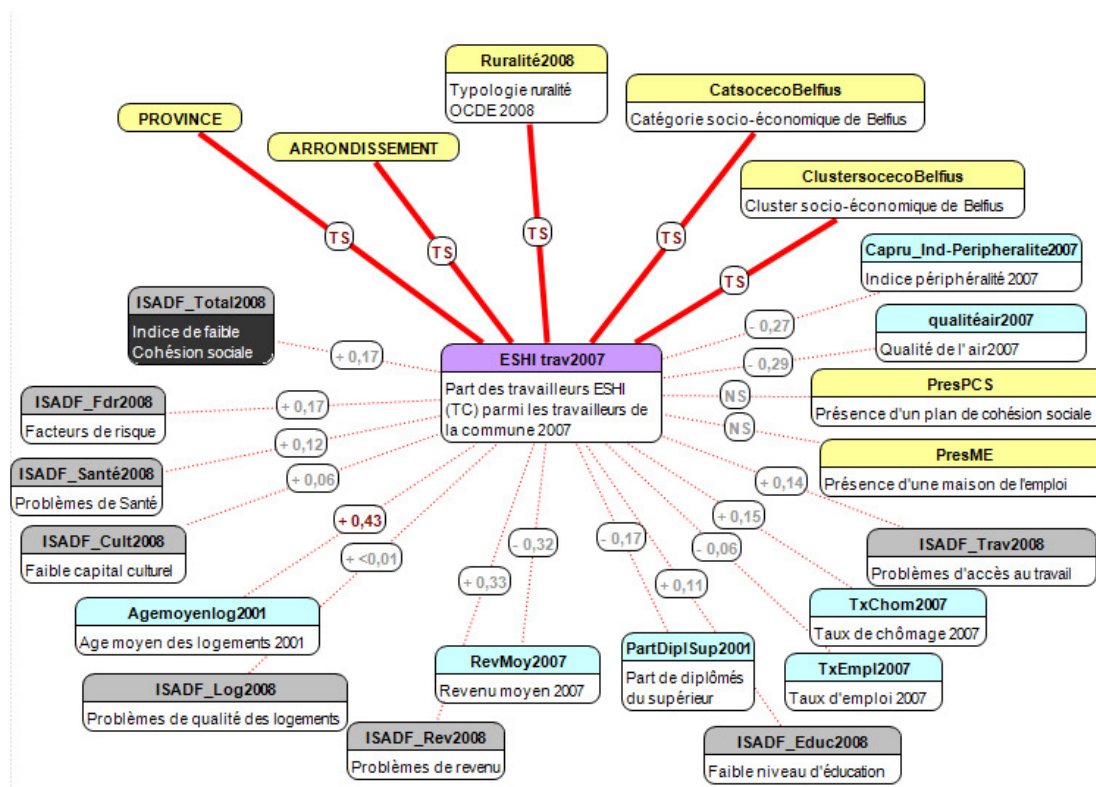


Figure 2. Relations intéressantes entre le taux de travailleurs de l'ESHI (ESHItrav) parmi l'ensemble des travailleurs. Un test d'hypothèse (ANOVA) a permis de tester la significativité de la relation entre l'ESHItrav et chaque variable nominale, un taux de corrélation a permis de caractériser la relation entre l'ESHItrav et chaque variable numérique. Comme différences essentielles entre cette figure et la figure 1, on notera la chute de quasi tous les coefficients de corrélation socio-économiques et l'augmentation de la force de la relation entre l'ESHItrav et des indicateurs liés à la ruralité.

Lorsqu'on parle de tests d'hypothèse et de corrélation, il importe de mentionner les seuils utilisés. Nous utilisons les seuils de significativité classiques, y ajoutant la notion PS (peu significatif). Il ne s'agit pas à proprement parler d'un seuil statistique, mais d'une valeur à partir de laquelle on peut parler de tendances, justifiant souvent des analyses plus poussées.

Table 3
Seuils de significativité utilisés dans cet article

		TESTS D'HYPOTHÈSE	CORRÉLATION	COMMENTAIRE
TS	Très significatif	alpha $\leq$ 1%	R $\geq$ 0,8	Evidence forte
S	Significatif	alpha $\leq$ 5%	R $\geq$ 0,6	Evidence
PS	Peu significatif	alpha $\leq$ 15%	R $\geq$ 0,4	Tendance
NS	Non significatif	alpha > 15%	R < 0,4	Hasard

Les relations les plus significatives sont observées avec les typologies de communes de Belfius et le découpage administratif (provinces, arrondissement) que ce soit avec la part de travailleurs ESI ou ESHI.

L'ESI est plus prégnante dans la province du Hainaut, surtout dans les arrondissements de Thuin, Charleroi et Mons et dans la province du Luxembourg (arrondissements de Bastogne, Neufchâteau et Virton). L'arrondissement de Philippeville fait figure d'exception dans la province de Namur avec également une forte concentration de travailleurs d'ESI.

L'ESHI se concentre surtout en province de Namur dans les arrondissements de Dinant, Philippeville et Namur et en province de Luxembourg (arrondissements de Neufchâteau et Marche-en-famenne). Les arrondissements d'Ath et Tournai sont les seuls à se distinguer en province de Hainaut par une plus forte concentration de travailleurs de l'ESHI.

Le tableau ci-dessous montre d'ailleurs que les travailleurs de l'ESI sont proportionnellement plus présents dans les communes semi-urbaines et ceux de l'ESHI dans les communes rurales. Les communes « centre » sont aussi des zones d'où sont issus de nombreux travailleurs de l'ES sans qu'une distinction puisse être faite entre l'ESI et le reste de l'ES. Notons enfin que les travailleurs de l'ES proviennent moins fréquemment des communes résidentielles.

Table 4
Moyenne et rang des taux emplois ESI et ESHI
en fonction des catégories socio-économiques de Belfius.

Catégorie socio-économique de Belfius				
	TxEmplES_ESItrav2007		TxEmpl_ESHI_trav2007	
	Moyenne	Rang	Moyenne	Rang
Communes semi-urbaines ou d'agglomération	1,47	1	6,16	3
"Communes ""centre""	1,20	2	6,53	2
Communes rurales	1,19	3	7,13	1
Communes avec concentration d'activités économiques	1,07	4	5,68	5
Communes résidentielles	0,59	5	5,73	4

Dans les communes disposant d'un plan de cohésion sociale et d'une maison de l'emploi, le taux de travailleurs ESI est plus important. Alors que le taux de travailleurs ESHI n'est pas corrélé avec ces indicateurs. On notera au passage que la présence ou non d'Agence de Développement Local, a contrario, ne permet pas de différencier les taux de travailleurs ni ESI, ni ESHI.

Concernant les variables numériques, l'ESI est corrélée (PS) aux différents indices ISADF et donc aussi à l'ISAFD total (synthèse des 7 indices ISADF).

Quelques variables brutes s'avèrent également riches d'informations :

On notera que dans les zones où le taux de chômage est haut (et où le taux d'emploi est donc faible), les travailleurs sont davantage employés par des organisations d'ESI. Le taux de travailleurs ESI est aussi plus élevé là où le revenu moyen est plus faible et là où il y a moins de diplômés du supérieur. Le taux d'emploi, lui, est plus important dans les zones où le taux de diplômés du supérieur est plus fort.

Les indices ISADF sur la santé et sur les facteurs de risque apparaissent aussi corrélés. Le taux de travailleurs ESI est plus fort dans les zones où on observe davantage de problème de santé et où on trouve plus de populations fragiles (familles monoparentales, demandeurs d'asiles et isolés de plus de 65 ans).

Les travailleurs de l'ESI se retrouvent donc proportionnellement plus là où habitent moins de personnes qui travaillent et où les populations sont plus précarisées (diplôme, revenu, santé).

Ces constats ne sont pas observés lorsqu'on étudie les relations significatives avec l'ESHI. Les travailleurs de ce pan de l'économie sociale vivent davantage dans des communes où le revenu moyen est plus élevé et dans les communes où les habitations sont plus anciennes.

2.3.2 Analyse multivariée

Introduction

L'Analyse en composantes principales, ou ACP, est une méthode statistique descriptive appartenant à la famille des analyses multivariées. Son principe consiste à « transformer » des variables corrélées en nouvelles variables décorrélées, les composantes principales.

Cette méthode permet de réduire le nombre de variables et de concentrer l'information en en diminuant la redondance.

Les deux sorties classiques de l'ACP sont d'une part les cercles des corrélations, qui permettent de visualiser les positions des variables et leurs contributions aux composantes principales, d'autre part les graphes constitués des individus positionnés par rapport aux composantes principales.

Par le biais de l'ACP, il est parfois possible de discriminer deux ou plusieurs sous-groupes d'individus, qui apparaîtront en sous-groupes distincts sur le graphe des composantes principales (CP). Le but des analyses en composantes principales décrites ci-dessous sera donc d'essayer de discriminer au mieux les communes en fonction du poids relatif de la présence de l'économie sociale en général, de l'ESI et l'ESHI en particulier.

Par souci de cohérence, les analyses en composante principale (ACP) ont été effectuées sur base des mêmes indices (ESltrav et ESHltrav) que les analyses du point 2.3.1.

C'est sur base des 55 variables numériques définies au point 2.2 qu'ont été effectuées les premières ACP. Après plusieurs essais, et l'analyse des résultats des analyses précédentes (corrélations et tests d'hypothèses), il s'est avéré qu'un sous-ensemble d'une dizaine de variables permettait de discriminer au mieux les communes en fonction de l'importance relative de l'ESltrav et de l'ESHltrav.

Les analyses présentées ici ont été faites sur des données centrées réduites, afin de donner le même poids à toutes les variables. Comme l'économie sociale n'est pas présente ou absente d'une commune, mais que son poids est déterminé par des taux, il est illusoire d'espérer discriminer les 50% de communes où le taux est le plus bas des 50% de communes dont le taux est le plus haut. Nous avons donc effectué l'ACP sur base des 262 communes, mais avons déterminé trois sous-groupes de communes (taux ESltrav important, neutre, taux ESltrav faible) par ACP, groupes qui seront colorés de manière à pouvoir discriminer les communes à fort taux d'ES(H)I des communes où ce taux est faible.

Le cercle des corrélations

La représentation choisie pour les résultats des ACP intègre en une image le cercle des corrélations et le graphe des composantes principales. Les données relatives à ce cercle (en bleu) sont constituées des vecteurs variables (bleu clair) et des barycentres des groupes de communes.

Comme les variables et les individus utilisés pour les deux ACP des figures 3 et 4 sont rigoureusement les mêmes, le cercle des corrélations est par définition identique.

La variabilité contenue dans les deux premières composantes principales est fort importante (72%) et l'examen des autres composantes n'a révélé aucun fait véritablement marquant. Nous concentrerons donc l'analyse sur ces deux premiers axes. La première composante (horizontale) contient à elle seule 51% de la variabilité totale. En examinant la contribution des différentes variables à cette composante, on se rend compte que les quatre variables les plus impliquées (plus de 13% chacune) sont le taux d'emploi et trois indicateurs ISADF. Cet axe peut donc être assimilé à une échelle de la précarité, la précarité augmentant de gauche à droite. La seconde composante, qui contient 21% de la variabilité totale est quant à lui prioritairement défini par des variables comme la périphéralité (19%)¹, la qualité de l'air (18%)², mais aussi la valeur moyenne du terrain (26%), ou le taux de diplômes supérieurs (14%). Cet axe paraît donc plutôt orienté rural/résidentiel. Pour en avoir la certitude, nous avons surimposé à la carte de l'ACP le cluster typologique des communes de l'OCDE, et le doute n'est plus permis, il s'agit bien d'un axe discriminant les communes rurales des communes résidentielles.

De manière très (trop) grossière, on peut donc dire que le cercle des corrélations, et partant le graphe des CP est séparé en quatre quadrants, les communes rurales riches, les communes rurales pauvres, les communes résidentielles riches et les communes résidentielles pauvres.

Les graphes des composantes principales

La figure 3 concerne l'économie sociale d'insertion (ESI). On constate que les communes dans lesquelles il y a le plus fort taux d'ESltrav (nombre d'habitants d'une commune travaillant dans l'économie sociale d'insertion divisé par le nombre total de travailleurs habitant la commune) sont clairement situées en grande majorité à droite de la figure, soit dans les communes où la précarité est la plus prégnante. De même, à 4 ou 5 exceptions près (10%), la plupart des communes où la présence des travailleurs ESI est proportionnellement faible est située à gauche de la figure, soit dans les régions où la précarité est moindre.

¹ Au plus cet indice est élevé, au plus on se trouve en milieu urbain

² Au plus cet indice est élevé, au moins la qualité de l'air est mauvaise

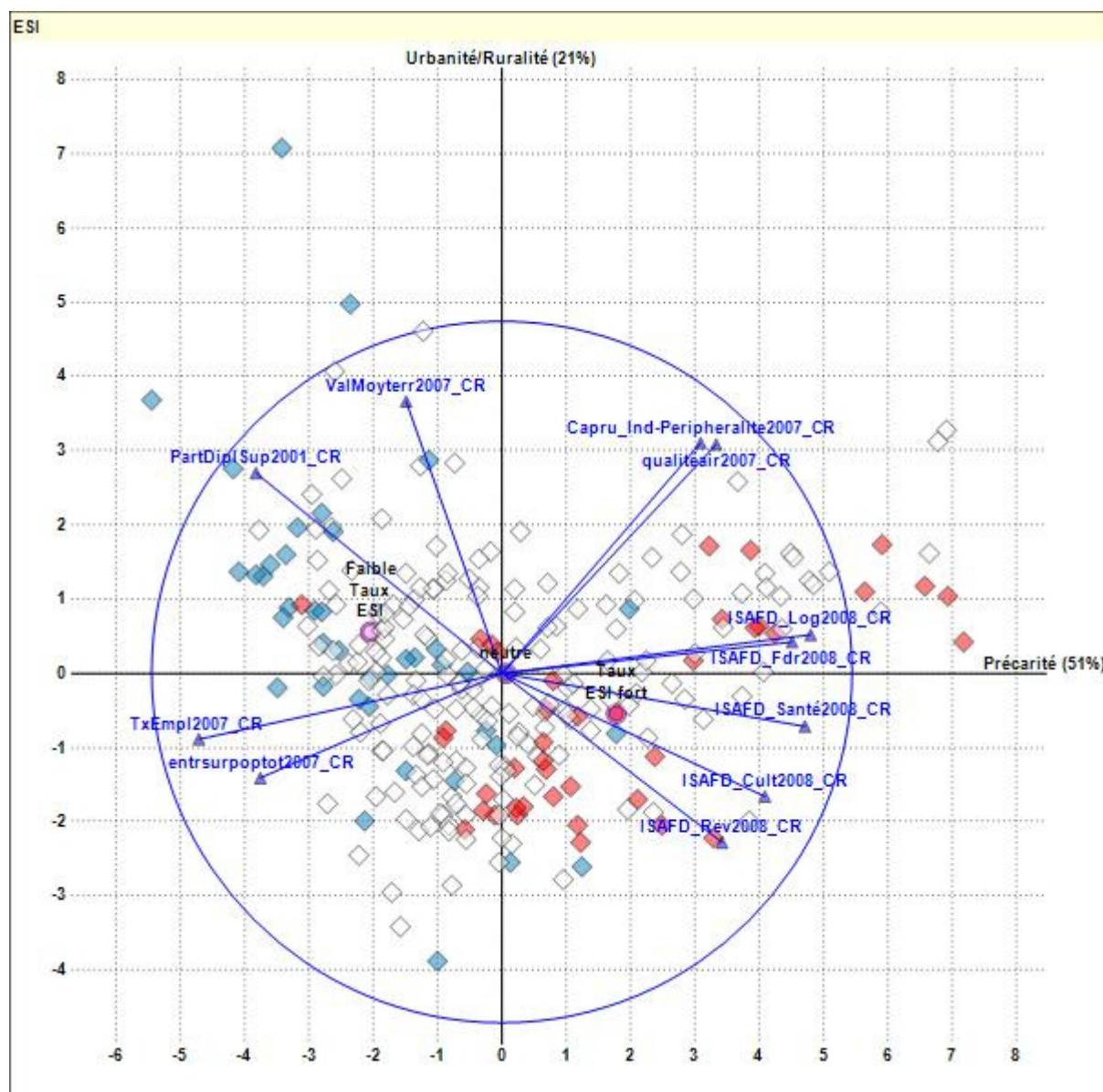


Figure 3. Résultats de l'ACP relative au taux ESItrav (nombre de travailleurs de l'ESI divisé par le nombre total de travailleur). Les communes sont placées sur les deux premiers axes de l'ACP. En rouge, les 40 communes pour lesquelles le taux ESItrav est le plus important, en bleu les 40 communes pour lesquelles il est le moins important, en blanc les autres. Les variables sont placées dans le cercle des corrélations, les petits cercles signalant les barycentres des trois groupes (faible taux ESI ; neutre ; taux ESI fort).

L'axe vertical, rural/résidentiel, n'opère pas ce type de distinction. Tout au plus peut-on dire que les communes résidentielles où le taux ESItrav est le plus haut (en rouge) sont plus proches du centre du graphique que les communes rurales dans le cas. Notons par ailleurs la forme générale de l'implantation des 262 communes au sein de ces deux premières composantes, forme qui semble vouloir dire : les communes résidentielles sont soit en forte situation de précarité, soit plutôt « riches », les communes rurales ne sont ni tout à fait précaires, ni très riches.

Enfin, on signalera encore les barycentres des groupes (les cercles surmontés des mentions « Faible Taux ESI », « neutre » et « Taux ESI fort »). Ils nous renseignent plusieurs choses. Le barycentre du groupe neutre est situé exactement au centre du graphe, ce qui peut traduire un bon choix des limites de classe pour les groupes. Les barycentres des groupes « Faible Taux ESI » et « Taux ESI fort » tirent chacun dans la direction attendue, soit vers la gauche (non précaire) et légèrement vers le haut (ruralité faible) pour le premier, vers la droite (précaire) et légèrement vers le bas (résidentiel faible).

La figure 4 montre la même ACP que la figure 3. La seule différence, mais elle est de taille, concerne la coloration des communes. Les communes oranges sont ici celles où le taux ESHItrav (nombre d'habitants d'une commune travaillant dans l'économie sociale hors insertion divisé par le nombre total de travailleurs habitant la commune) est bas, les communes bleues celles où ce taux est haut. Dans le cas de l'ESHI, aucune discrimination ne peut être clairement faite sur base de la composante principale 1 (précarité). Par contre, dans ce cas, l'axe résidentiel/rural remplit à merveille ce rôle, puisqu'à trois exceptions près, toutes les communes où le taux ESHI est fort se retrouvent dans le bas du graphique, du côté rural.

La distinction résidentiel-rural est encore vraie, mais dans une bien moindre mesure, en ce qui concerne les communes où le taux ESHItrav est faible.

Les barycentres des groupes (« Faible Taux ESHI », « neutre » et « Taux ESHI fort ») confirment, comme dans le cas de la précarité de la figure précédente, cette tendance résidentiel/rural, puisque cette fois ils sont orientés dans le sens de la composante principale 2.

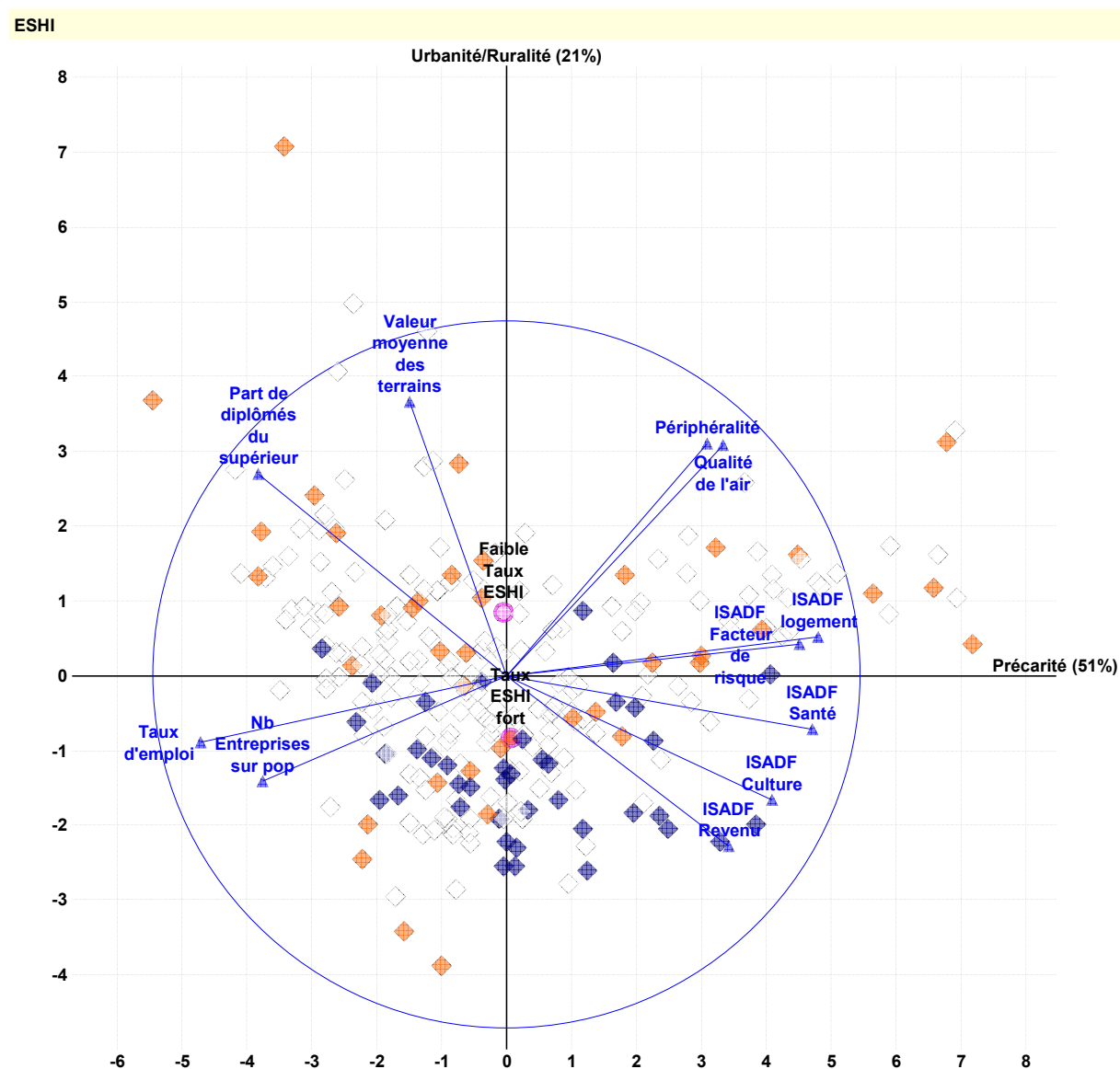


Figure 3. Résultats de l'ACP relative au taux ESHItrav (nombre de travailleurs de l'ESHI divisé par le nombre total de travailleur). Les communes sont placées sur les deux premiers axes de l'ACP. En bleu, les communes pour lesquelles le taux ESHItrav est le plus important, en orange, là où il est faible et en blanc les autres; Les variables sont placées dans le cercle des corrélations, les deux points plus gros signalent les barycentres des deux groupes.

En conclusion, les ACP présentées ici semblent montrer qu'il existe un double phénomène entre les sous-groupes ESI et ESHI de l'ES. Les communes à fort taux ESItav se situent à l'opposé des communes à faible taux ESItav sur l'axe « précarité », ce qui confirme les corrélations observées au point 2.3.1. De même, et même si c'est moins clair en ce qui concerne les taux faibles, les communes à fort taux ESHItav se situent à l'opposé des communes à faible taux ESHItav sur l'axe « résidentiel/rural », ce qui confirme les corrélations observées au point 2.3.1.

3 Résultat connexe

Une autre statistique intéressante concerne le ratio ESItav / EURtav, soit le pourcentage de travailleurs de l'économie sociale qui travaillent en ESI. En groupant cette donnée par province et en construisant un graphique avec en abscisse le pourcentage des travailleurs de l'ES qui travaillent en ESI et en ordonnée le taux de chômage nous pouvons calculer un coefficient de corrélation de 60% et, puisque la relation est linéaire, un coefficient de détermination de 36%, ce qui est déjà fort honorable. En supprimant la province de Luxembourg qui est atypique (puisqu'elle présente un faible taux de chômage et un ratio ESItav / EURtav assez fort), nous obtenons la droite pointillée de la figure 5, avec un coefficient de détermination de 96%, ce qui signifie que 96% de la variabilité de la relation est explicable par la droite de régression. Ce qui est particulièrement remarquable et indique une relation extrêmement forte entre le taux de chômage et le taux de travailleurs travaillant dans l'ESI.

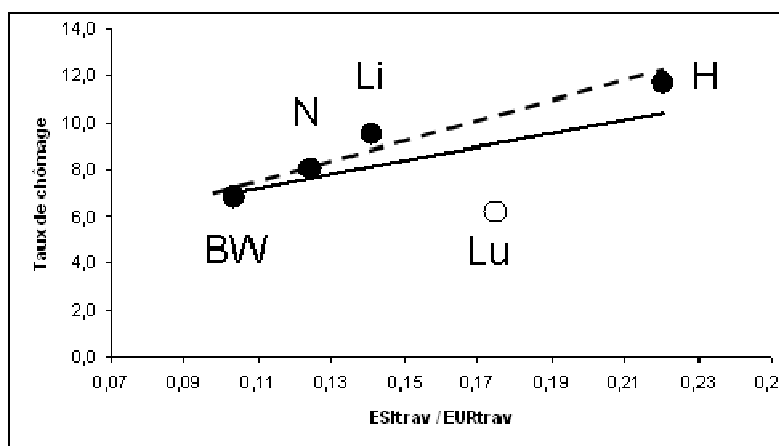


Figure 1. Régression linéaire entre la proportion de travailleurs ESI au sein de l'ES et le taux de chômage dans les provinces wallonnes (BW = Brabant wallon ; N = Namur ; Li = Liège ; Lu = Luxembourg, H = Hainaut).

4 Conclusion

Une base de données communale inédite a été constituée. Cette base de données contient de nombreux indicateurs relatifs à l'économie sociale (ES) et de très nombreuses variables caractérisant les 262 communes wallonnes. Cette base a été nettoyée et organisée, les variables transformées et triées.

L'ES elle-même a été scindée en deux sous-groupes, l'économie sociale d'insertion (ESI) et l'économie sociale hors insertion (ESHI).

Sur base de ces deux sous-groupes et des données de la base de données, nous avons effectué de multiples analyses visant à mettre en lien quelques indicateurs relatifs à l'ES avec les variables communales.

Toutes les analyses effectuées (corrélations, tests d'hypothèse, analyses multivariées) confirment un comportement différent de ces deux sous-groupes, le taux de présence de l'ESI étant plus sensible à des variables socio-économiques, le taux de présence de l'ESHI étant plus sensible à des variables géographiques.

La cohérence interne des résultats nous pousse à penser que la méthodologie employée va dans la bonne direction et doit être poussée plus loin, tant dans le choix des variables (nombreuses sont celles qui ont été sous-exploitées) que dans les méthodes statistiques.

5 Perspectives

Les perspectives possibles de cette étude concernent tant les données de base que les analyses statistiques ou encore de possibles analyses qualitatives.

Cette étude traite essentiellement les données de l'année 2007, année sur laquelle portait la dernière parution de l'ISADF en Wallonie. La parution récente (IWEPS, 2013) des ISADF 2013 va nous permettre d'actualiser cette recherche à des données plus récentes (2012).

De même, la sortie des indicateurs ISADF, mais aussi la publication progressive des autres variables communales, rendra prochainement possible des analyses s'étalant dans le temps, nous permettant d'étudier non une situation figée, mais bien la coévolution des indices ES et des variables communales.

L'élargissement programmé des bases de données communales à des variables financières et environnementales devrait aussi permettre d'enrichir de nouveaux résultats.

L'économie sociale est très diversifiée tant dans les activités qu'elle exerce que dans les finalités qu'elle poursuit. Lors de cette étude, nous avons mis en exergue deux sous-groupes (ESI et ESHI) dont nous avons montré les spécificités. Réaliser le même type de travail sur d'autres sous-groupes d'initiatives et d'entreprises de l'économie sociale, définis sur base de finalités communes (services de proximité, environnement ...), devrait permettre de mettre en évidence les spécificités de ces sous-groupes. C'est à notre sens la direction de recherche à privilégier dans le futur, l'ES étant trop hétérogène que pour être analysée comme un ensemble indissociable.

D'un strict point de vue statistique, les perspectives sont au moins aussi nombreuses. Les analyses larges spectres développées ici méritent dans de nombreux cas des développements plus pointus. La normalité, la linéarité de nombreuses relations doivent être vérifiées, afin, si ces conditions ne sont pas remplies, d'utiliser les tests statistiques les plus adéquats.

Les analyses multivariées peuvent elles aussi être complétées et affinées par des analyses plus complexes que l'analyse en composantes principales (ACP), comme :

- **l'ACP robuste** dans laquelle les valeurs des variables sont transformées en rang, afin, entre autres, de circonvenir les problèmes de non-normalité ;
- **l'analyse factorielle discriminante**, qui permet de définir quelles variables déterminent le mieux une variable qualitative choisie (présence ou absence de l'ES, par exemple) ;
- **les analyses des correspondances simples et multiples**, qui permettent de travailler avec de seules variables qualitatives ;
- et enfin, les analyses en composante principale multi-échelles non linéaire pour s'affranchir des limitations causées par la non-linéarité de certaines relations.

Enfin, les résultats marquants et/ou interpellants de ces études quantitatives doivent aider à la définition d'études qualitatives à réaliser pour mieux appréhender ce qui se cache derrière les chiffres, de comprendre pourquoi et comment et de donner des pistes afin d'améliorer l'impact de l'économie sociale.

6 Bibliographie

Bouchard Marie, Lévesque Benoît, Desjardins Élise (2001)

L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général

Cahiers de recherche sociologique 35. p. 31 sqq.

Frémeaux Philippe (2013)

L'économie sociale et solidaire, terra incognita des économistes ?

RECMA 328. p. 110 sqq.

Hiez David et Laurent Rémi (2011)

La nouvelle frontière de l'économie sociale et solidaire: l'intérêt général ?

RECMA 319. p. 36 sqq.

Kaminski Philippe (2009)

Le poids de l'économie sociale dans le PIB : entre 6 et 7 % ?

RECMA 312. p. 84 sqq.

Whitehead Paul C. and William R. Avison (1999).

Comprehensive Evaluation: The Intersection of Impact Evaluation and Social Accounting.

Canadian Journal of Program Evaluation 14 (1): 65-83.

Données en ligne

BCSS - Banque Carrefour de la sécurité sociale - (2013)

<http://www.ksz-bcss.fgov.be/fr/bcss/home/index.html>

BCE - Banque Carrefour des entreprises - (2013)

<http://economie.fgov.be/fr/entreprises/BCE/>

Belfius (2008) - Typologie socioéconomique des communes

https://www.belfius.be/nocms/documents/Professioneel/PublicFinance/studies/20120731_Typologie_FR.pdf

IWEPS - Institut wallon de la prospective et de la statistique (2013)

<http://www.iweps.be/indicateur-synhetique-daccs-aux-droits-fondamentaux-isadf>

ONSS - Office national de sécurité sociale

<http://www.rsz.fgov.be/en>

CAPRU – Cap Ruralité

www.gembloux.ulg.ac.be/eg/capru/

CYTISE – Cytise communes – UCL/IWEPS

<http://cytisecommunes.gedap.be/>